



NOS MOYENS D'ACTION

NOŒS RESSOURCES HUMAINES BÉNÉVOLES ET SALARIÉES

LE FONCTIONNEMENT DES RESTOS DU CŒUR S'APPUIE SUR LE TRAVAIL AU QUOTIDIEN D'UNE ÉQUIPE ENGAGÉE, AUX PROFILS, STATUTS ET PARCOURS DIVERSIFIÉS

Plus que jamais, le modèle économique des Restos du Cœur repose sur la vitalité et l'engagement de 72 000 bénévoles, présents au quotidien au sein des centres Restos, dans les départements, les antennes et au siège de l'Association Nationale. « Attirer tous les talents, les intégrer et leur proposer un parcours » est bien l'enjeu actuel de notre association, afin de permettre de répondre aux besoins sans cesse croissants des personnes accueillies.

Le pôle bénévolat au siège national, chargé d'accompagner les départements et les centres sur ce sujet, a travaillé cette année sur la prise en compte du parcours des bénévoles de terrain, de leur accueil à la mise en place des formations adaptées et au suivi de leur engagement, ainsi que sur la diversification des modes d'engagement. Ces actions sont plus amplement décrites page 68. Les bénévoles ont agi en complémentarité avec des salariés embauchés au niveau de chaque Association Départementale, **certaines fonctions spécifiques exigeant un suivi quotidien et une technicité particulière** (travail social dans les centres d'hébergement, accompagnement social dans le cadre de l'insertion, fonctions de comptabilité, de logistique, etc.). Par ailleurs, plusieurs entreprises mettent à disposition, pour un temps délimité, des mécénats de compétences, que nous accueillons en fonction de besoins préalablement définis et selon des règles très précises. Les volontariats civiques, les personnes en statut de travaux d'intérêt général et les stagiaires complètent le dispositif.

Il en est de même au siège et dans les antennes de l'Association Nationale où une équipe, composée de près

de 400 bénévoles, 80 salariés permanents, quelques contrats à durée déterminée sur mission et une dizaine de jeunes étudiants en contrat d'alternance, travaille en étroite collaboration. **Au sein de chaque équipe, la complémentarité bénévole/salarié est une richesse pour notre structure.** Le bon fonctionnement au quotidien passe par une définition claire des rôles et responsabilités. **Homme ou femme, étudiant, actif ou retraité, chaque bénévole trouve la place qui correspond à sa disponibilité et à son savoir-faire.** Les Restos ont en effet des besoins extrêmement variés : logistique, distribution alimentaire, écoute et accompagnement mais aussi comptabilité et finances, gestion des ressources humaines, informatique, animation, etc. Une charte d'engagement du bénévole rappelle quelques principes éthiques et l'importance de poursuivre un but d'intérêt général.

LA CHARTE DES BÉNÉVOLES

- 1 Respect et solidarité envers toutes les personnes démunies.
- 2 Bénévolat sans aucun profit direct ou indirect.
- 3 Engagement sur une responsabilité acceptée.
- 4 Convivialité, esprit d'équipe, rigueur dans l'action.
- 5 Indépendance complète à l'égard du politique et du religieux.
- 6 Adhésion aux directives nationales et départementales.

Le non-respect d'un ou plusieurs de ces six points peut engendrer une procédure statutaire d'exclusion du bénévole qui s'en écarte. Il en va de même si une Association Départementale ne respecte pas les règles communes du contrat d'agrément. Ainsi, l'unité et la cohérence de l'association sont garanties sur l'ensemble du pays, et chaque personne accueillie est assurée d'être traitée avec équité.

Composition du Conseil d'Administration de l'Association Nationale, entièrement bénévole



PÔLE BÉNÉVOLAT

Plus de 72 000 bénévoles ont permis cette année encore, de continuer à faire vivre la « petite idée de Coluche ». Ils sont par leur engagement auprès des personnes accueillies, une des plus grandes richesses des Restos et le socle du modèle de l'association.

•••• Afin de mieux animer et accompagner chacun d'entre eux dans leur parcours, anticiper les évolutions de demain sur l'engagement, le Conseil d'Administration National a créé en janvier 2015, un Pôle Bénévolat qui a pour mission de s'assurer de la mise en œuvre de l'ambition des Restos :

« Pour que les personnes soient mieux accueillies et mieux accompagnées, il faut un nombre suffisant de bénévoles motivés, à la bonne place, formés, qui se sentent reconnus et bien intégrés dans l'association ».

Cette ambition se traduit en deux enjeux principaux pour l'association :

- avoir des bénévoles animés et accompagnés tout au long de leur parcours d'engagement,
- intégrer de nouveaux profils bénévoles et formes d'engagement pour renforcer les équipes existantes et préparer Les Restos de demain.

Pour répondre à ces orientations, le Pôle s'articule autour de deux services :

- le service Ressources Bénévoles
- et le service Formation.

Ces deux activités menées conjointement sur l'ensemble des associations permettent une cohérence d'intervention à tous les niveaux de l'organisation Restos.

LE SERVICE RESSOURCES BÉNÉVOLES

•••• Fort d'une équipe représentative du Siège et du terrain, le Service Ressources Bénévoles poursuit la mission qui lui a été fixée il y a trois ans : mettre en œuvre et accompagner sur le terrain les orientations des Restos du Cœur en matière d'animation de la ressource bénévole.

Pour mémoire, les objectifs du service sont :

- constituer et animer un réseau de référents dédiés

dans chaque Association Départementale,

- identifier et formaliser des pratiques intéressantes dans le domaine du bénévolat,
- diversifier les profils bénévoles et les formes d'engagement pour enrichir les équipes,
- concevoir et implanter un système d'informations au service de l'animation de la ressource bénévole.

Ils doivent prendre en compte les modifications tant des profils des personnes accueillies que du bénévolat et des nouvelles formes d'engagement. Et ils répondent naturellement à l'ambition du Pôle et à ses enjeux associés.

Cela nécessite donc une adaptation des pratiques et une implication de tous les acteurs et à tous les niveaux, afin que Les Restos puissent :

Avoir des bénévoles accueillis et accompagnés tout au long de leur parcours

Le Service Ressources Bénévoles s'appuie sur :

- un réseau de référents dédiés dans les Associations Départementales, régulièrement rencontrés, informés et formés. Ce réseau se structure et s'enrichit progressivement, via des bénévoles « relais » au sein même des centres d'activité Restos,
- des outils mis à la disposition des associations Restos et des centres afin qu'ils puissent faire évoluer leurs pratiques d'animation et d'accompagnement des équipes bénévoles.

Par ailleurs, pour parfaire la connaissance qu'elle a des bénévoles et ainsi mieux les accompagner, l'Association est en cours de conception d'un outil informatique de suivi

En 2017-2018, grâce à la mobilisation d'environ 550 bénévoles formateurs sur le terrain, près de 3 000 actions de formation ont été dispensées auprès de 39 000* participants.

*Certains bénévoles peuvent avoir suivi plusieurs formations dans l'année.



P.8 et 9

EN REVUE

du parcours des bénévoles (Parcœur) et autres formes d'engagement. Il sera à terme déployé dans toutes les Associations et centres Restos. Sa conception et son développement feront appel à des représentants terrain afin d'être au plus près du besoin aux différents niveaux de l'association.

Intégrer de nouveaux profils et formes d'engagement pour renforcer les équipes existantes et préparer Les Restos de demain

L'ouverture de l'ensemble de la structure à des profils et à des formes d'engagement diversifiés obéit à un souhait de renforcer les équipes existantes afin de les appuyer dans la réalisation des missions Restos. Tous les engagements bénévoles sont utiles, enrichissants pour celles et ceux qui les vivent, et précieux pour les actions de l'association. Pour cela, il faut par exemple savoir nous adapter pour rendre possible l'engagement des jeunes ou des actifs dans des créneaux journaliers adaptés à leurs activités (ouverture en fin de journée ou le samedi, télétravail...). Mais cette ouverture est aussi une réponse aux mutations constatées de l'engagement associatif : le temps hebdomadaire consacré au bénévolat diminue alors que l'envie de participer ponctuellement augmente, de nouvelles formes d'engagement se développent (volontariat, mécénat de compétences, service civique, mesures de réparation pénale...), l'engagement des jeunes augmente alors que celui des seniors tend à diminuer.

Les Associations Départementales sont de plus en plus sensibles à l'intégration de ces nouveaux acteurs, tant au niveau des profils que des formes d'engagement ; toutes souhaitent apporter des réponses adaptées. En cela, elles sont accompagnées et soutenues par les actions émanant du service.

LE SERVICE FORMATION

Depuis 1992, les Restos du Cœur considèrent la formation comme l'un des socles de l'animation, de l'intégration et du développement des équipes bénévoles. En veillant à ce que chacun soit sensibilisé à l'histoire et aux valeurs de l'association, formé et préparé à sa mission, les formations contribuent à l'amélioration des actions d'aide aux personnes accueillies. Près de cinquante modules de formation, conçus par l'Association Nationale, mis à jour en fonction des évolutions et des priorités de l'association, accompagnent les bénévoles dans leurs missions aux Restos, selon les objectifs suivants :

Accueillir – Sensibiliser : former les bénévoles lors de leur intégration dans l'association

Dès leur arrivée aux Restos, la formation s'attache à transmettre particulièrement les valeurs et l'histoire des Restos afin que les bénévoles puissent s'engager en connaissance de cause. Pour ces personnes, elle permet de mieux

comprendre la mise en œuvre de notre objet social par l'accueil inconditionnel et l'accompagnement des personnes accueillies.

➔ Formations : « Mieux connaître Les Restos », « Participer à l'aide à la personne »

Former et accompagner les bénévoles lorsqu'ils prennent des responsabilités

Ces formations ont pour but d'aider les bénévoles à exercer leurs responsabilités ou des fonctions particulières en leur apportant les informations techniques, savoir-faire et savoir-être nécessaires à la bonne réalisation de leur mission, dans le cadre Restos.

➔ Formations : parcours de formation des responsables d'un centre Restos, comptable, trésorier, responsable des approvisionnements départementaux, responsable de sortie pour les gens de la rue, etc.

Former les bénévoles aux activités d'insertion et d'accompagnement des personnes accueillies

Ces formations sont spécifiquement destinées aux équipes engagées dans les activités d'insertion et d'accompagnement des personnes accueillies. Qu'il s'agisse d'un accompagnement global des familles ou d'une aide plus spécifique, les formations soutiennent les bénévoles dans leur mission, en tenant compte de la diversité de leurs parcours et notamment les connaissances acquises précédemment, dans leur vie professionnelle par exemple.

➔ Formations : « Accompagner aux Restos », « Conseiller et accompagner dans la recherche d'emploi », « Animer un espace livres », « Atelier de français », « mise en œuvre d'un projet vacances », etc.

Réfléchir sur son engagement – s'informer sur les actualités Restos

Tous les 3 ans, il est proposé aux bénévoles de faire le point sur leur engagement lors d'une formation. Les enjeux d'actualité et les changements en cours aux Restos sont partagés afin que tous les bénévoles soient engagés dans un même projet.

Former les intervenants bénévoles de la formation

Environ 550 animateurs de formation bénévoles assurent chaque année la réalisation de l'ensemble des formations Restos. Ils sont répartis sur tout le territoire et présents à chaque niveau d'organisation de l'association. Pour pérenniser et assurer la qualité des animations des formations Restos, l'association a fait le choix de mettre en place une formation continue des intervenants du service. Ces formations permettent d'approfondir et d'enrichir les capacités des formateurs Restos en choisissant des techniques adaptées aux bénévoles avec des outils pédagogiques appropriés.

LES RESSOURCES ET LEURS EMPLOIS

En complément, les Restos ont également mis en place des services qui vérifient la gestion financière et la logistique de l'ensemble des Associations Départementales et s'assurent du respect des normes de contrôle. Appels d'offres, placements financiers, contrôle interne sont notamment étudiés par des comités spécialisés.

LES RESSOURCES FINANCIÈRES

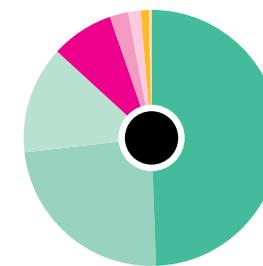
Les ressources des Restos sont diversifiées. Elles reposent essentiellement sur un triptyque : la générosité du public, qui assure près de la moitié des recettes financières de l'association (48% du total), les subventions (33%), et les produits Enfoirés et Enfoirés Kids (10%). À cela s'ajoutent les mécénats ou partenariats d'entreprises et les autres fonds privés, les produits financiers, exceptionnels et les produits divers.

LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

En 2017-2018, le public a continué de soutenir Les Restos. **Dons, legs et manifestations ont apporté aux Restos 90,8 M€.**

TRANSPARENCE

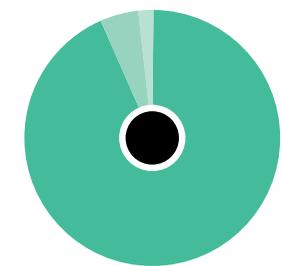
Rigueur et transparence sont les maîtres-mots du fonctionnement et de la gestion des Restos. Dans cette organisation animée par les bénévoles, **les frais généraux (frais d'appel à la générosité publique et de recherche de fonds + frais d'information et de communication + frais de fonctionnement) sont réduits au strict minimum et ne représentent que 8% des dépenses.** Les Restos sont soumis à des contrôles externes indépendants. Les comptes annuels sont, en effet, certifiés tous les ans par deux cabinets de commissaires aux comptes. Depuis la création de l'association, ils ont toujours été rendus publics. Enfin, la Cour des Comptes, a émis en juin 2009 un rapport d'observations faisant suite à celui de 2003 (disponibles sur www.restosducœur.org), qui est extrêmement favorable et souligne l'excellente gestion de l'association. www.ccomptes.fr/publications.



D'OÙ PROVIENNENT 100 EUROS DE RESSOURCES ?

2017-2018

Dons, Legs et autres libéralités	47.5%
Autres organismes	19.5%
Union Européenne	13.7%
Concerts des Enfoirés, ventes de CD/DVD, etc	9.6%
Produits divers et financiers	4.7%
Autres fonds privés	3.5%
Manifestations	0.9%
Fonds propres	0.6%



LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

2017-2018

Dons	90%
Legs	8%
Manifestations	2%

Les dons, legs et autres libéralités

En 2017-2018, grâce à la confiance et la fidélité de nos donateurs, le montant collecté s'est élevé à 82 M€. C'est ainsi près de la moitié des ressources financières des Restos qui proviennent de dons du public. Notre transparence financière et la rigueur de notre gestion placent Les Restos du Cœur en tête des grandes associations en termes de confiance et d'attractivité (Baromètre Kantar Public – France Générosités d'avril-mai 2018 réalisé auprès de 2 015 personnes). La fiscalité des dons reste attractive pour les donateurs particuliers : ils bénéficient d'une réduction d'impôts de 75% de leur don jusqu'à 536 euros et, au-delà, la défiscalisation est encore de 66% dans la limite de 20% des revenus imposables, avec report de l'excédent sur les cinq années suivantes. L'association s'emploie à faire connaître auprès de nos donateurs et du grand public, la possibilité de faire des legs ou donations ou de contracter des assurances vie au profit des Restos. Les legs, assurances vie, donations et droits d'auteur ont généré sur l'exercice un produit de près de 7 millions d'euros. À noter que le solde d'un legs au caractère inhabituel (1,2 M€) a été comptabilisé en produit exceptionnel.

Les manifestations

Tout au long de l'année, divers événements artistiques, culturels, sportifs ou simplement festifs se déroulent dans le but de faire connaître l'action des Restos et de recueillir des fonds. L'association est en effet autorisée à faire appel à la générosité du public, en respectant strictement les règles fixées par l'administration fiscale limitant à 6 les manifestations destinées à récolter des fonds. Aucune manifestation ne peut être organisée au bénéfice des Restos sans leur accord écrit préalable. Étant donné les conséquences fiscales ou parfois pénales que pourrait entraîner un événement mal préparé, seuls les projets précis et détaillés sont pris en compte. Aucun accord n'est donné oralement ni dans l'urgence. En 2017-2018, les manifestations ont permis de collecter 1,7 million d'euros.

MÉCÉNATS, PARTENARIATS ET AUTRES FONDS PRIVÉS

•••• Nous avons des accords nationaux avec plus de 100 entreprises, fondations d'entreprise, fonds de dotation et organismes sans but lucratif, de taille et de métiers très différents. En 2017-2018, ils ont généré sur le plan national près de 6,6 millions d'euros de ressources financières et plus de 6,5 millions de contributions en nature, soutenant ainsi nos actions. 37% du mécénat financier est par exemple dédié à des projets d'aide à la personne.

82% des ressources financières proviennent du portefeuille partenaires, soulignant la fidélité de ces derniers et le développement des soutiens dans le temps. La part des opérations de produit-partage dont les résultats financiers progressent pour atteindre 50% mais l'association reste très vigilante quant à l'utilisation de son image. La poursuite du développement des partenariats est un élément essentiel de notre politique de diversification des ressources.

LES SUBVENTIONS

•••• Les subventions représentent une part significative de nos ressources (62,3 M€). Cette année, alors que le contexte se tend en la matière, nous avons réussi à maintenir leur niveau. 41% des subventions reçues par Les Restos proviennent de l'Union Européenne, principalement sous forme de denrées dans le cadre du Fonds Européen d'Aide aux plus Démunis (FEAD). Le montant de l'aide a progressé cette année (24,5 M€ en 2017-2018 contre 24 M€ en 2016-2017 et 25,5 M€ en 2015-2016). L'État et les collectivités territoriales financent également nos actions de terrain. Les fonds ainsi versés représentent plus d'un quart de l'ensemble. Dans les Ateliers et Chantiers d'Insertion, Les Restos emploient des salariés sous contrats aidés, partiellement subventionnés selon des accords conclus localement. À ces 3 types de subventions s'ajoutent les aides versées directement aux organismes d'accueil pour des personnes rencontrant des difficultés financières et sociales, et la participation de certains organismes au financement de programmes spécifiques (telles l'ANCV qui soutient nos opérations vacances, ou la Caisse des Dépôts et Consignations qui nous permet de développer le microcrédit).

LES ENFOIRÉS

•••• Les produits liés aux Enfoirés se sont élevés à près de 18 M€ en 2017-2018. Ils comprennent : Les recettes liées aux concerts : ventes de billets et partenariats commerciaux Les recettes liées aux ventes de disques et DVD : qu'elles portent sur l'édition 2018, "Musique !", sur les Enfoirés Kids ou sur des éditions anciennes Pour les activités annexes : les droits d'images (ventes d'extraits des soirées des Enfoirés) Tous les artistes participent gracieusement aux spectacles et aux disques des Enfoirés et font abandon de leurs droits d'auteurs et d'interprètes aux Restos. Ils achètent les billets de concert pour leurs propres familles. Rappelons qu'aucune place n'est gratuite (ni pour les bénévoles, ni pour les entreprises...).

LES EMPLOIS

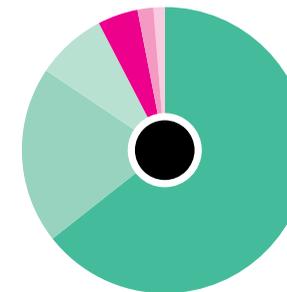
•••• Plus de 88% des ressources ont été utilisées au financement de nos missions sociales, qui sont détaillées dans les chapitres suivants. Le solde se répartit entre des frais généraux, maintenus à un niveau très limité (8%), les charges liées aux Enfoirés, et les charges diverses*.

*dotations aux provisions, fonds statutaire et ressources affectées aux missions sociales non utilisées.

LES CONTRIBUTIONS EN NATURE

•••• Aux contributions financières s'ajoutent des contributions en nature. Leur prise en compte permet de mieux mesurer l'impact économique réel de l'organisation, bien supérieur à celui résultant de la seule lecture des états financiers. Pour la première fois cette année, les principales contributions ont pu être valorisées dans nos comptes combinés. Au bénévolat, s'ajoutent désormais les dons en nature (principalement en nature), les mises à dispositions gratuites de locaux, véhicules, personnels etc. Valorisées, ces contributions dont bénéficient Les Restos sont bien supérieures aux ressources financières puisqu'elles représentent plus de 308 M€.

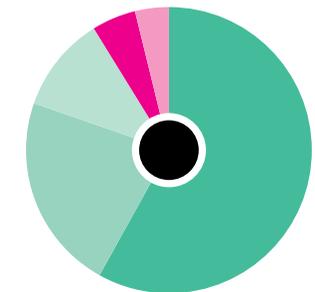
« La quasi-totalité des fonds collectés auprès du public (99%) a servi à financer nos missions sociales. »



LES CONTRIBUTIONS EN NATURE

2017-2018

Bénévolat	72%
Dons alimentaires	20,3%
Locaux	5%
Partenariats Nationaux	2,1%
Véhicules	0,3%
Personnel	0,2%



À QUOI ONT SERVI 100 EUROS DE RESSOURCES ?

2017-2018

Distribution Alimentaire & Accompagnement dans les centres	63%
Actions d'insertion, pilotage des actions, formation et animation des bénévoles	25,2%
Frais généraux	8%
Charges liées aux Enfoirés	2,1%
Divers	1,7%

DONS ET LIBÉRALITÉS

La générosité des particuliers est essentielle pour permettre aux bénévoles des Restos du Cœur d'assurer leurs missions sociales. En effet, la moitié des ressources financières des Restos provient directement de la générosité du public. En 2017-2018, ce sont 87 millions d'euros qui ont été collectés sous formes de dons ou de libéralités !

LES DONS

•••• Cette année encore, Les Restos du Cœur ont pu compter sur la confiance, la mobilisation et la générosité des donateurs. Toujours fidèles à l'esprit d'origine et à l'appel de Coluche, l'association veille à entretenir le lien de confiance avec ses donateurs fidèles en communiquant et en sollicitant les dons de manière éthique : maîtrise des frais de collecte à un niveau très faible (2% en 2017-2018), pas de recours à l'échange de fichiers, à l'utilisation de prime dans les courriers ou à des messages misérabilistes et culpabilisant.

L'objectif est de toujours valoriser l'impact de l'ensemble des missions sociales et d'informer les donateurs de manière totalement transparente sur l'utilisation de leurs dons.

Dans un contexte réglementaire et fiscal moins favorable en 2018 (hausse de la GSG, réforme de l'impôt sur la fortune, mis en place du prélèvement à la source, ...), Les Restos du Cœur ont poursuivi leur recherche de diversification et d'innovation dans leurs méthodes de collecte de dons.

En effet, même si les dons par chèque, en réponse au mailing annuel de sollicitation auprès des donateurs fidèles, représentent une part essentielle de la collecte, il est important de proposer des solutions souples et adaptées à tous les publics.

Les donateurs utilisent de plus en plus le don en ligne, directement sur le site internet sécurisé* et contribuent ainsi à réduire les frais généraux en limitant les envois par courrier.

D'autres outils digitaux sont venus diversifier les possibilités de dons :

- **le don par SMS** : simple et rapide, il permet de mobiliser le plus grand nombre. Pour faire un don de 5€, il suffit d'envoyer le mot-clef « DON » par SMS au 9 24 24.
- **facebook** : depuis octobre 2017, il est possible de faire un don directement sur Facebook. Les personnes qui le souhaitent peuvent également se mobiliser et collecter des dons pour Les Restos, directement sur le réseau social, notamment à l'occasion de leur anniversaire.
- **la collecte de rue** (ou street marketing) est aussi employée avec succès. Elle permet d'aller directement à la rencontre des passants dans la rue pour permettre à ceux qui le souhaitent de faire un don régulier.
- **la plateforme de collectes personnelles** : permet à chacun de mettre en place une page de collecte de dons en ligne et de mobiliser la générosité de ses proches à l'occasion d'un événement particulier (défi sportif, événement ou projet personnel...). C'est dans ce cadre que plusieurs dizaines de sportifs se sont engagés en collectant des fonds et en portant les couleurs des Restos lors du semi-marathon et du marathon de Paris 2018.
- **le crowdfunding** (ou collecte participative), a également été utilisé avec succès pour encourager le grand public à soutenir le projet « À flot avec vous ! » pour la Péniche du Cœur (cf. page 41).

En 2017-2018, 82 millions d'euros ont été collectés soit une progression de 1,5% du montant global des dons.

* www.restosducoeur.org

** <https://cagnotte-solidaire.restosducoeur.org>

En 2017-2018, les legs, donations et assurances-vie ont généré 7 millions d'euros de ressources, soit une augmentation de 14% par rapport à l'exercice précédent.



LES LIBÉRALITÉS

•••• Depuis quelques années, l'association s'emploie à faire connaître auprès de ses donateurs et du grand public, la possibilité de faire des legs, des donations ou de contracter des assurances-vie. En effet, Les Restos du Cœur et plus précisément l'Association Nationale, sont reconnue d'utilité publique et peut recevoir des legs, donations et assurances-vie, en exonération de droits de succession.

Cette nouvelle ressource n'a cessé d'évoluer depuis 2014, d'un point de vue interne ; par la professionnalisation du service legs, donations, et assurance-vie et d'un point de vue externe, par une démarche active de développement.

Transmettre tout ou partie de son patrimoine étant un acte d'une portée considérable, Les Restos du Cœur sont très attachés à tisser un véritable lien privilégié avec les futurs bienfaiteurs.

Aussi, être présent à chaque étape importante, guider le futur bienfaiteur dans ses démarches et l'accompagner dans son projet font partie de l'engagement de l'association.



MÉCÉNAT ET PARTENARIAT ENTREPRISE

Aujourd'hui, plus que jamais, Les Restos du Cœur ont besoin de soutien pour assurer tout au long de l'année leurs missions sociales d'aide à la personne.

- La recherche de ressources complémentaires étant devenue une priorité, la mise en place de partenariats permet à l'association de :
 - augmenter ses ressources financières, matérielles et humaines,
 - baisser ses coûts d'achats et de fonctionnement,
 - renforcer le professionnalisme de l'organisation grâce au mécénat de compétences,
 - réinsérer socialement et professionnellement les personnes en difficultés.

LES DIFFÉRENTES FORMES DE MÉCÉNAT AU SEIN DES RESTOS

- Le mécénat d'entreprise est une aide apportée par une entreprise à une entité reconnue d'utilité publique ou d'intérêt général, sans contrepartie directe. Il concerne les entreprises, les fondations d'entreprise et les fonds de dotation.

Grâce à leur organisation et à la grande diversité de leurs missions sociales, Les Restos du Cœur peuvent proposer aux entreprises **tous les types de mécénat dans le cadre de leur politique RSE :**

- mécénat financier,
- mécénat en nature,
- mécénat de compétences.

Le mécénat financier donne des ressources complémentaires que Les Restos du Cœur peuvent librement attribuer au financement de leurs missions sociales. Ces ressources peuvent également être dédiées à des projets spécifiques en adéquation avec l'objet ou les souhaits de l'entreprise partenaire.

→ **Les partenaires qui soutiennent financièrement :** Alten, Banque Française Mutualiste, Banque Postale, bofrost*, Bonobo Jeans Foundation, Carrefour, Centrakor, Clic & Walk, Coca-Cola France, Colthab, Compagnie Pétrolière de l'Ouest, Dell EMC, FAPE EDF, Faurecia, Fenwick-Linde, Fondation BNP Paribas, Fondation Carasso, Fondation Carrefour, Fondation Cetelem, Fondation KFC, Fondation SAP, Fonds Inkermann, Irrijardin, Galitt, General Mills, Goodeed, Groupe Danone, Groupon, Junghenrich, Kellogg's, Les Comptoirs du Monde, LIDL, Ligue de Football Professionnel, MACIF, Magellan, Matmut, Métro Cash & Carry France, NGOSource, Phildar S.A., Pocket, Pro à Pro Distribution, Renault Trucks, Serdec, Silicon Valley Community



Les partenaires des Restos du Cœur réunis lors du lancement de leur 33^{ème} campagne.

Foundation, SNCF, Société Générale, Somapro, Stop Hunger-Sodexo, TF1, YourCause.

Le mécénat en nature peut prendre des formes aussi diverses que la mise à disposition gracieuse de locaux, le don de matériels, de prestations de services ou de biens. Les besoins des Restos du Cœur sont multiples puisqu'ils concernent l'ensemble de ses actions : produits alimentaires, matériels de puériculture, locaux, véhicules, matériels de cuisine...

→ **Les partenaires qui font des dons en nature :** Amazon Web Services, bofrost*, Carrefour, CGMP, Colgate-Palmolive, Consobaby.com, Crèches Expansion Family, Fondation BNP Paribas, ECF, Emera, Eres, Faurecia, FCBM Les Salons de l'Aveyron, Fondation L'Oréal, Groupe Danone, Groupe La Poste, Groupe POLE, Groupe Renault, Groupe Vivescia, Guerlain, Irrijardin, Jacobs Douwe Egberts, Kellogg's, King Jouet, Ligue de Football Professionnel, LIDL, Locafontaine, MACIF, MAE, Maison de la Mutualité, Métro Cash & Carry France, Phildar S.A., Philips, Planète Végétal, Renault Trucks, Serdec, STEF, Stop Hunger-Sodexo, The Walt Disney Company France, Véhiposte, Vilmorin.

Le mécénat de compétences offre des ressources humaines supplémentaires permettant à l'association d'assurer son développement. La mise à disposition de personnel peut prendre deux formes distinctes :

- la réalisation d'une prestation de services (une formation, un audit...),
- la mise à disposition de collaborateurs pour la réalisation d'une mission spécifique sur une durée déterminée. Les compétences sont ciblées sur les besoins de l'association, notamment en logistique, informatique, ressources humaines, formation, hygiène et sécurité des aliments, mise aux normes et sécurité des locaux...

→ **Les partenaires en mécénat de compétences :** Allianz, Alten, Altran, Atos, Axa Atout Cœur, BNP Paribas, Cat-Amania, Dechert, Domaines Publics, Extia, Fidélia, Fondation Orange, Irrijardin, Freshfields, Greenation, La Poste, L.E.K. Consulting, Norsys, Openminded, STEF, UGGC Avocats, Weil, Gotshal & Manges.

UN PARTENARIAT GAGNANT-GAGNANT

•••• En devenant partenaire des Restos du Cœur, une entreprise s'engage aux côtés de l'association préférée des Français et mobilise ses compétences et ses ressources au bénéfice des plus démunis. Pour une entreprise, s'engager aux côtés des Restos du Cœur, c'est :

- remplir son rôle d'entreprise citoyenne,
- participer à des projets locaux d'aide à la personne sur l'ensemble du territoire,
- fédérer ses salariés autour d'un projet commun porteur de sens et une fierté d'appartenance à l'entreprise,
- mettre son activité et ses compétences au service des besoins de l'association et partager un savoir-faire motivant,
- faire connaître son engagement solidaire auprès du grand public.

Pour Les Restos du Cœur, être associé à des entreprises, c'est devenir partenaire des acteurs majeurs du développement économique et social de la France.



UNE LÉGISLATION FISCALE INCITATIVE POUR LES ENTREPRISES MÉCÈNES

Le mécénat sous toutes ses formes donne droit à une réduction d'impôt sur les bénéfices de l'entreprise donatrice à hauteur de 60% de la somme versée dans la limite de 0,5% (ou 5 pour mille) du chiffre d'affaires annuel hors taxe, avec possibilité de report sur les 5 exercices suivants. La seule obligation pour l'entreprise est d'apporter la preuve de son don (nature, date et montant du don).

(Article 238 bis du Code Général des Impôts)

ZOOM SUR... Les partenaires dédiés au jardin d'insertion

... Afin de soutenir l'évolution de l'activité et les 165 bénévoles dédiés, le service mécénat partenariats entreprises a créé un **pool de partenaires dédiés à l'accompagnement des Jardins d'insertion**. Ils apportent un soutien financier indispensable à la pérennité et au développement de l'action, une réponse concrète aux besoins en matériels des équipes, mais également un accompagnement en mécénat de compétences pour les salariés en insertion.



IRRIJARDIN

... Irrijardin, spécialiste des systèmes d'irrigation et équipements de piscine, est engagé aux côtés des Restos du Cœur depuis 2013 aux travers de plusieurs actions :

- ➔ **Une expertise technique** via un accompagnement des jardins sur les systèmes d'irrigation.
- ➔ **Le don de matériels** d'irrigation pour les jardins accompagnés.
- ➔ **Un mécénat financier dédié** depuis 2015 via l'organisation annuelle des « **Journées du Cœur** » dans ses magasins en France, durant lesquelles le partenaire reverse 10% des ventes de produits d'arrosage aux Restos du Cœur. Grâce à la mobilisation des magasins, de leurs clients, ainsi qu'à l'implication des équipes Irrijardin et des bénévoles Restos, cette belle opération permet de donner les moyens financiers à l'accompagnement et au développement des jardins d'insertion.
- ➔ **Un soutien à l'insertion professionnelle** : période d'immersion en magasins des salariés en insertion des jardins et des formations permettant d'intégrer les salariés en emploi durable.



Les Restos ont à ce jour **42 jardins d'insertion**, qui emploient près de **1 293 salariés en contrat d'insertion**.

... Ces supports ont une double finalité : **accompagner des personnes en grande exclusion sur le chemin du retour à l'emploi et produire des fruits et légumes** qui sont ensuite distribués dans les centres d'activités Restos ou utilisés par les bénévoles pour préparer des soupes distribuées sur les activités du Réseau Gens de la Rue. Ils ont ainsi produit plus de **400 tonnes** l'an dernier, représentant **12% du besoin global** de l'association (cf. page 32).

STOP HUNGER

... **Stop Hunger**, réseau mondial d'organisations pour un monde sans faim créé par **Sodexo**, soutient financièrement le jardin d'insertion de Montreuil depuis 2014. C'est un beau projet d'économie circulaire : des salariés en insertion des Restos apprennent le maraîchage et font pousser en ville les légumes, qui sont ensuite distribués aux personnes accueillies dans le centre Restos de Montreuil. Un projet innovant également puisque ce potager urbain dispose d'une serre bioclimatique expérimentale, permettant d'assurer des récoltes toute l'année, dans le respect de l'environnement. Le compost utilisé est fait à partir des déchets organiques, notamment le marc de café provenant de sites à proximité, dont un site Sodexo à Aubervilliers.



VILMORIN JARDIN

Vilmorin Jardin commercialise dans toute l'Europe des semences et des produits associés à destination des jardiniers amateurs. Depuis 2014, **Vilmorin Jardin s'est engagé en faveur des Jardins d'insertion sous la forme d'un don annuel de semences potagères et florales**. Cette année, notre partenaire a ainsi fourni 10 000 sachets de semences, représentant 30% des besoins des Jardins du Cœur.

Le printemps 2019 marquera le lancement d'une nouvelle opération, **Graines solidaires**, dans l'ensemble des enseignes distribuant les produits Vilmorin. Le principe est simple : pour 3 produits achetés, 1 produit sera remboursé au consommateur et un sachet sera offert à l'association. **Objectif : couvrir 100% des besoins en semences des Jardins du Cœur !**



FONDATION BONOBO JEANS

... 2017 a marqué la naissance d'un nouveau partenariat en faveur des Jardins du Cœur entre la **Fondation Bonobo Jeans**, les magasins de l'enseigne et **Les Restos du Cœur**.

La Fondation Bonobo Jeans soutient les actions d'insertion professionnelle des Restos du Cœur à travers un mécénat financier dédié aux Jardins du Cœur. Mis en place en 2017, ce partenariat permet l'acquisition de matériels nécessaires à la pérennité de l'activité des jardins d'insertion. C'est également dans le cadre de cette activité que les collaborateurs de Bonobo Jeans ont l'opportunité d'agir aux côtés des Restos par du bénévolat.

Bonobo Jeans – marque de prêt-à-porter – mobilise ainsi ses collaborateurs pour proposer à ses clients **l'Arrondi Solidaire**, mis en place dans l'ensemble de ses magasins en France. Chacun a la possibilité d'arrondir ses achats à l'euro supérieur au moment du passage en caisse. **100% des dons ainsi collectés sont dédiés au soutien du programme des jardins d'insertion.**



ZOOM SUR... LES ENFOIRÉS KIDS

P.14 & 15

EN REVUE



Crédit photo: © TF1-Chevalin & Gaston Bergeret

LES ENFOIRÉS

•••• Avec les interprètes de la Chanson des Restos (1985), Coluche forme la première bande d'Enfoirés : Jean-Jacques Goldman, Catherine Deneuve, Yves Montant, Michel Platini, Michel Drucker et Nathalie Baye. Souhaitant aller un peu plus loin dans leur soutien à l'action des Restos, en novembre 1989, cinq Enfoirés (Véronique Sanson, Jean-Jacques Goldman, Michel Sardou, Johnny Hallyday et Eddy Mitchell) partent en tournée dans sept grandes villes de France.

Une soirée des Enfoirés aura lieu ensuite chaque année à travers les villes possédant des salles de fortes capacités pour accueillir un nombre croissant de célébrités de tous horizons, réunies autour de Jean-Jacques Goldman. Cet événement est unique au monde. Les Enfoirés se retrouvent avec plaisir, se donnent à fond et gracieusement pour que ces soirées soient de réels succès.

« La participation bénévole des Enfoirés a permis de récolter **17,8 M€** pour Les Restos du Cœur. »

Chaque année, le spectacle des Enfoirés représente environ un septième des recettes de l'association. Les salles de spectacles sont toujours bondées, l'émission TV bat tous les records d'audience et les ventes de disques sont parmi les plus fortes du marché.

LE FONCTIONNEMENT

•••• Depuis l'origine, Les Restos lancent un Appel d'Offres auprès des grandes chaînes de télévision, des radios et des maisons de disques pour la diffusion des concerts et la commercialisation des CD et DVD édités à cette occasion. La Commission d'Appel d'Offres des Restos choisit alors les meilleurs partenaires (RTL, SONY & TF1 pour 2017-2018), tant sur le plan financier que sur le plan de la visibilité qu'ils offriront aux missions sociales de l'association. Puis une petite équipe artistique conçoit un thème, un répertoire et une liste de personnalités susceptibles de bien vouloir offrir leur notoriété aux Restos du Cœur. Une fois le thème lancé, c'est au tour des équipes techniques de se mettre au travail pour assurer le bon déroulement des concerts et de l'enregistrement de l'émission : costumes, son, lumière, structure, décors, accessoires, transports... Une véritable ruche s'active pour organiser ce gigantesque événement à moindre frais. Qu'ils soient prestataires, partenaires ou techniciens, chacun fait en sorte que ces concerts rapportent le plus de ressources aux Restos du Cœur : les directeurs de

salles mettent le lieu à disposition gracieusement ou à des tarifs avantageux ; les compagnies de transports offrent des billets de train ou d'avion, les groupes hôteliers logent les équipes à très bas tarifs, les municipalités accueillant les concerts participent elles aussi à ces efforts. Les concerts des Enfoirés et la vente des CD et DVD constituent une part importante des ressources de l'association. Grâce au bénévolat des artistes et aux diffuseurs choisis chaque année à partir d'un Appel d'Offres exigeant, les Enfoirés ont permis de rapporter aux Restos **près de 18 millions d'euros sur l'exercice 2017-2018**.

Un "Zoom sur les Enfoirés" détaille les emplois et ressources de cette opération sur le site web de l'association, rubrique "Nos Comptes" : www.restosducœur.org/comptes.

ENFOIRÉS 2018 : MUSIQUE !

•••• En janvier 2018, les Enfoirés ont enflammé le Zénith de Strasbourg lors de sept concerts exceptionnels. Fidèles à l'appel lancé par Coluche dès 1985, trente-trois artistes de renom ont répondu présent, dans une ambiance festive et chaleureuse. Cette année, la bande des Enfoirés* nous a donné rendez-vous pour un voyage dans le temps, l'espace et les airs à travers des tableaux inattendus et époustouffants. En 2018, les artistes ont repris comme toujours, aussi bien des tubes du moment que des titres incontournables et ont également rendu hommage à Johnny Hallyday et France Gall.

Plus de 10,3 millions de téléspectateurs ont pu suivre le magnifique spectacle qui s'est ouvert au son de « Je joue de la musique », un morceau signé Calogero, repris de façon très enjouée par toute la troupe, vêtue de rouge, dans un cirque enchanté. Les 17 tableaux, dont 9 sketches, se sont succédés avec de très belles reprises endiablées à l'image des « Démons de minuit » ou une pause tendresse avec « Le géant de papier » avant, notamment, un clin d'œil à Jean-Jacques Goldman au son de « Né en 17 à Leidenstadt ».

Les « petits nouveaux » de la promotion 2018, à savoir « La bande à Fifi » qui s'est notamment illustrée dans les films Alibi.com et Babysitting, s'amuse tour à tour dans un numéro de magie mais aussi dans un tableau au far West. Dans le prolongement de la soirée des Enfoirés, une émission spéciale « **Les Restos en Alsace : le Cœur en action** » a été consacrée aux actions de l'association, présentée par Anne-Claire Coudray. En présence de Patrice Blanc, Président bénévole de l'association, l'heure était au premier bilan de la campagne d'hiver et au rappel des nombreux combats sur lesquels sont engagés Les Restos du Cœur. **Plus de 1,4 million de téléspectateurs** ont pu suivre l'action des différents centres des Restos du Cœur d'Alsace.

*Amir, Julien Arruti, Jean-Louis Aubert, Bénabar, Amel Bent, Tarek Boudali, Patrick Bruel, Nicolas Canteloup, Sébastien Chabal, Vincent Chaillet, Julien Clerc, Patrick Fiori, Liane Foly, Elodie Fontan, Marie-Agnès Gillot, Kendji Girac, Jenifer, Michael Jones, Claire Keim, Philippe Lacheau, Michèle Laroque, Marc Lavoine, Christophe Maé, Mimie Mathy, Mc Solaar, Kad Merad, Lorie Pester, Soprano, Tal, Christophe Willem, Michaël Youn, Zaz et Zazie.

Les années Enfoirés

1989 : Tournée des Enfoirés
 1992 : La Soirée des Enfoirés à l'Opéra
 1993 : Les Enfoirés chantent Starmania
 1994 : Les Enfoirés au Grand Rex
 1995 : Les Enfoirés à l'Opéra Comique
 1996 : La Soirée des Enfoirés + Les Enfoirés : la Compil Vol.1
 1997 : Le Zénith des Enfoirés
 1998 : Les Enfoirés en Cœur
 1999 : Dernière édition avant l'an 2000
 2000 : Les Enfoirés en 2000
 2001 : L'Odyssée des Enfoirés + Les Enfoirés : La Compil Vol. 2
 2002 : Tous dans le même bateau
 2003 : La Foire aux Enfoirés
 2004 : Les Enfoirés dans l'Espace
 2005 : Le Train des Enfoirés

2006 : Le Village des Enfoirés + 15 ans des Enfoirés : Compil Vol. 3
 2007 : La Caravane des Enfoirés
 2008 : Les Secrets des Enfoirés
 2009 : Les Enfoirés font leur Cinéma
 2010 : Les Enfoirés... La Crise de nerfs !
 2011 : Dans l'œil des Enfoirés + 20 ans Le Meilleur : des Enfoirés Compil Vol. 4
 2012 : Le Bal des Enfoirés
 2013 : La Boîte à musique des Enfoirés
 2014 : Bon anniversaire les Enfoirés + Les Enfoirés en Chœur
 2015 : Sur la Route des Enfoirés
 2016 : Au Rendez-vous des Enfoirés
 2017 : Mission Enfoirés + Enfoirés Kids
 2018 : Les Enfoirés 2018 : Musique !

LES MANIFESTATIONS

Tout au long de l'année, divers événements artistiques, culturels, sportifs ou simplement festifs se déroulent dans le but de faire connaître l'action des Restos et de recueillir des fonds. Tombola, loto, balade de motards, tournoi de foot, concert... les possibilités sont multiples.

•••• Grâce à leur statut Loi 1901, Les Restos du Cœur - que ce soit les 117 Associations Départementales réparties dans toute la France, ou le siège national - ont en effet la possibilité d'organiser six manifestations par an exonérées d'impôts. Si et seulement si ces événements sont organisés au profit exclusif des Restos du Cœur.

Dès 1985, de nombreuses manifestations, sur l'ensemble du territoire, naissent spontanément et accompagnent la croissance du mouvement. Souvent modestes, parfois conséquentes, faisant toujours appel à de multiples ressorts locaux, elles ont sans relâche démontré la grande capacité d'initiative des bénévoles et de tous ceux qui ont pour l'association un attachement réel.

Ces manifestations sont aussi une vitrine de l'association car elles contribuent à pérenniser sa notoriété et à faire connaître ses besoins et ses actions tout au long de l'année.

Menées par Les Restos du Cœur, ces manifestations constituent également une manière différente de s'engager, de donner. Que ce soit lors d'un événement lié au sport, d'un repas ou d'un concert, ces événements fédèrent autour d'un moment convivial et festif.

Fortement marquée par ces valeurs de convivialité et de partage insufflées par son fondateur, l'association met un point d'honneur à continuer ces événements qui concourent également à sensibiliser et à donner à d'autres l'envie de s'engager ou de donner.

En 2017-2018, les manifestations ont permis de récolter 1,7 million d'euros.

Au niveau national, Les Restos du Cœur organisent également des événements de levée de fonds. En 2017-2018, cinq événements caritatifs ont rythmé l'année :

- la **vente aux enchères de vin à Ouveillan** en juillet 2017, manifestation historique depuis 1995,
- les **Diners de Chefs**, orchestrés tous les ans depuis 2014 par les Collectionneurs,
- en janvier 2018, la **74e édition de la Saint Vincent Tournante** s'est faite au profit intégral des Restos dans le village de Prissé,
- en février, la **Fédération Française de Scrabble** a rassemblé de nombreux clubs partout en France, le temps d'un après-midi, pour une 6e édition de ce tournoi caritatif à l'échelle nationale,
- enfin, en mars, la marque **Corner Street** a proposé à ses passionnés de baskets, une loterie au profit de l'association.



« Depuis 2014, grâce à l'implication des chefs Collectionneurs et à la contribution indispensable des voyageurs, au rendez-vous chaque année, les Collectionneurs ont permis de participer à la distribution de 470 000 repas pour les personnes accueillies par l'association. Tant que les Restaurants du Cœur auront besoin de nous, nous répondrons présents. »

Alain Ducasse, président des Collectionneurs.



De gauche à droite : Francis Taillades, Bernard Pitié et Jean-Paul Chaluleau (l'équipe des Vendanges du Cœur), Louis Privat (directeur des Grands Buffets) et Emma Fabbro (communication des Grands Buffets)

ZOOM SUR...

LA VENTE AUX ENCHÈRES DE FÛTS DE VIN A OUEVILLAN DANS L'AUDE (11) : UNE MANIFESTATION NATIONALE HISTORIQUE

•••• Depuis 1995, la cave coopérative Néotera à Ouveillan s'engage pour que les raisins deviennent fruits de la solidarité à travers une action baptisée « Les Vendanges du Cœur ». Le principe est simple, il s'inspire du partage de la terre : tous les ans, une cuvée spéciale en fûts de 225 litres est vendue aux enchères au profit des Restos du Cœur, sous le parrainage de personnalités telles que Francis Cabrel, Patricia Kaas, Patrick Bruel, Calogero, Tina Arena, Raphaël, Pascal Obispo, Yannick Noah, Patrick Fiori et bien d'autres !

Initiée par les vignerons d'Ouveillan et par Jean-Jacques Goldman, cette incroyable aventure humaine a permis de récolter près de 1,3 million d'euros aux Restos au fil des 23 éditions !

Initialement, la vente aux enchères était suivie d'un concert des artistes présents. En 2015, les enchères sont devenues le phare de la manifestation, suivies d'un repas convivial, concocté par le chef trois étoiles Michelin Gilles Goujon. La 24^e édition, qui a eu lieu le 4 juin 2018, a marqué une nouvelle étape : les Vendanges se sont installées à Narbonne, toujours avec le soutien de la cave Néotera et les cuvées spéciales choisies par Gilles Goujon et son sommelier. Le restaurant Les Grands Buffets, le plus grand buffet d'Europe, fidèle de l'opération depuis

sa naissance, a abrité l'événement. Parrainée par Romain Colucci, **cette opération solidaire a permis de récolter plus de 45 000 euros pour Les Restos du Cœur.**

Autour d'une cuvée dont l'étiquette a été signée par ZEP, la générosité s'est donc exprimée, une nouvelle fois, au son des « adjudés ». Comme pour marteler inlassablement que Les Restos comptent sur le soutien de tous !

